

Préparation Réunion des groupes de travail jeudi 25/01/2024 à 13 h au CDI

Remerciements des participants

Expliquer les modalités retenues pour la suite de l'autoévaluation. C'est une évaluation des pratiques et non des personnes ½ h

### **Rôle des membres du COPIL**

- Piloter avec le CE, l'autoévaluation
- Veiller à la cohérence des travaux
- Support commun pour les traces écrites
- Préparer le rapport d'autoévaluation à présenter au CA et aux évaluateurs externes

### **Rôle des groupes de travail**

Engager un travail réflexif sur

- ce que nous faisons au collège
- pourquoi nous le faisons ?
- comment nous le faisons ?
- Quelles satisfactions nous en tirons ?
- Quelles sont les questions qui se posent à nous ?
  - Quels potentiels et leviers identifiés
  - De Quel atout dispose l'établissement dans chaque domaine
  - Quelles sont les préoccupations ou les points de tension

Extraire des thématiques dans chaque domaine

Contextualiser les thèmes

Identifier les points forts et points à améliorer

Objectiver les questions évaluatives choisies en comparant –indicateurs, statistiques, questionnaires- travail en HVC avec les élèves sur questions pour les associer à la réflexion.

### **Distribuer un dossier par domaine**

Expliquer son contenu- orientation du travail réflexif : proposition de suivre le modèle Qualéduc pour la restitution des travaux –Ne pas tenir compte dans le

guide des fiches lycées données à titre d'exemple mais suivre le plan des fiches pour construire celles du collège.

- Planifier (contexte-stratégie, sens, objectifs)
- Mettre en œuvre (les acteurs, les actions et les moyens planifier dans le temps)
- Evaluer (contextualiser-choix des indicateurs)
- Agir (Points forts- Points faibles dans un diagnostic partagé – Ecrire les objectifs-décliner les actions)

Planning du travail

25/01/24 : ½ h pour se répartir le travail dans chaque groupe qui peut continuer à réfléchir en dehors de la réunion (sur place à distance)

27/02 banaliser l'AM pour le travail réflexif

HSE pour ceux qui n'ont pas cours l'AM

Retour du travail rédigé pour le 5/03 délai de rigueur

Synthèse en COPIL le 12 mars 24

Présentation au CA le 21 mars 24